

Réf: Dossier 243657

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRIST ENERGIE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO SAGBE, Lot
2548, Ilot 232

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 4 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST ENERGIE »

Objet : ELECTRICITE, TRAVAUX PUBLICS, FOURNITURES ET DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO SAGBE, Lot 2548, Ilot 232

Dirigeant(s) M SEKA YAPO FELIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09554 du 28/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62335/GTCA/RC/2023 du 28/08/2023

